

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:3

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lessive poudre linge
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154
F-84304 Cavailon cedex
France
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41
Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: 17MJ003E
1. 6. N° code du produit: 28819

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. oc. 2 / H319 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .

2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention
P260 Ne pas respirer les poussières.

Intervention
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Autre
Ne pas mélanger avec des nettoyeurs différents.

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Mélange sec de poudre et savon
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: • carbonate de sodium
- N° Id: 011-005-00-2 - N° CE: 207-838-8 - N° CAS: 497-19-8
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485498-19
- Conc. (% pds) : 30 < C <= 50

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:3

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319
- Divers :
- DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets locaux aigus et à long terme = 10 mg/m³
- DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg de poids corporel
- DL50 / Orale / Rat = 2800 mg/kg de poids corporel
- CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = 2300 mg/m³
- CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 300 mg/l

- SODIUM CARBONATE PEROXIDE
- N° CE: 239-707-6 - N° CAS: 15630-89-4
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457268-30
- Conc. (% pds) : 5 < C ≤ 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH03 - Flamme au-dessus d'un cercle - Danger - Mat. sol. comb. 2 - H272
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
- Divers :
- DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets locaux aigus et à long terme = 12.8 mg/cm²
- DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets locaux aigus et à long terme = 6.4 mg/cm²
- PNEC / Eau marine = 0.035 mg/l
- PNEC / Traitement des eaux usées = 16.24 mg/l
- PNEC / Eaux douces = 0.035 mg/l
- DL50 / Orale / Rat = 1034 mg/kg
- CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Souris = 1.2 mg/l
- CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 70.7 mg/l
- CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Crustacés = 4.9 mg/l

- LAURETH-9 & LAURETH-3
- N° CE: 932-106-6 - N° CAS: 68439-50-9
- Conc. (% pds) : 0,999 < C ≤ 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
- Tox. aq. chron. 3 - H412
- Divers :
- DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg
- DL50 / Orale / Rat = >300 - 2000 mg/kg
- CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = >1 mg/l
- CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = >1 mg/l
- CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = >1 mg/l

- SODIUM C12-18 ALKYL SULFATE
- N° CE: 273-257-1 - N° CAS: 68955-19-1
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490225-39
- Conc. (% pds) : 0,999 < C ≤ 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
- Tox. aq. chron. 3 - H412
- Divers :
- DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 285 mg/m³
- DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 4060 mg/kg de poids corporel/jour
- DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 85 mg/m³
- DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2440 mg/kg de poids corporel/jour
- DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 24 mg/kg de poids corporel/jour
- PNEC / Eaux douces = 0.098 mg/l

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:3

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

PNEC / Sédiment = 3.45 mg/kg
PNEC / Eau marine = 0.0098 mg/l
PNEC / Air = 0.15 mg/l
PNEC / Terre = 0.631 mg/kg
PNEC / Sédiment marin = 0.345 mg/kg
PNEC / Traitement des eaux usées = 6.8 mg/l
DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = 2000 - 5000 mg/kg
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10 - 100 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = 10 - 100 mg/l

• SODIUM SILICATE

- N° CE: 215-687-4 - N° CAS: 1344-09-8
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119448725-31
- Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3 - H335 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319
- Divers :
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 5.61 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1.59 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 1.38 mg/m3
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 0.8 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 0.8 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC / Eau marine = 1 mg/l
PNEC / Traitement des eaux usées = 348 mg/l
PNEC / Eaux douces = 7.5 mg/l
DL50 / Ingestion / Rat = 3400 mg/kg de poids corporel
DL50 / Cutanée / Rat = >5000 mg/kg de poids corporel
CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = >2060 mg/m3
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 1108 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 1700 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Inhalation: | Ecarter le sujet de l'ambiance empoussiérée, le faire moucher. Consulter un médecin en cas de symptômes respiratoires. |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau: | Rincer abondamment à l'eau. |
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. |
| 4. 1. 4. Ingestion: | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- | | |
|--------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation: | Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec un vêtement serré. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:3

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Aucun.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Aucun.
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	En cas de formation de poussières, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre: de type P2
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter de laisser la poussière se répandre. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver dans l'emballage d'origine.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés:	Eviter les emballages métalliques non protégés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:3

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire.

En cas de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire autonome.

8. 2. 2. Protection des mains:

Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux:

lunettes de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: poudre

9. 1. 2. Couleur: blanc

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non applicable.

9. 1. 6. Point d'éclair: Non applicable.

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non concerné

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1.1

9. 1. 9. Viscosité: Non applicable.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

9. 2. 2. Liposolubilité: miscible

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune identifiée à ce jour

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles: Aucune.

10. 6. Produits de décomposition dangereux: oxygène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:3

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 2. Toxicité aiguë:
- 11. 2. 1. Inhalation: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation
 - 11. 2. 2. Contact avec la peau: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau
 - 11. 2. 3. Contact avec les yeux: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux
 - 11. 2. 4. Ingestion: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion
11. 3. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement
12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour
12. 6. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate
12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
12. 8. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé
14. 2. Numéro ONU: Non réglementé pour le transport
14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:3

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H315 Provoque une irritation cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
16. 3. 1. Date de la première édition:	02/02/2017
16. 3. 2. Date de la révision précédente:	07/03/2017
16. 3. 3. Date de révision:	05/12/2018
16. 3. 4. Version:	3
16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°:	1.6
16. 4. Réalisé par:	Novamex